



Extrait du Club Taurin Joseph Peyré

<https://clubtaurinpau.com/spip.php?article1085>

FREJUS DOIT RESTER UNE VILLE TAURINE !

- Vie du club
- 2010 - 2011
-

Date de mise en ligne : jeudi 9 décembre 2010

Copyright © Club Taurin Joseph Peyré

- Tous droits réservés

COLLOQUE SUR LA TRADITION TAURINE

LE SAMEDI 11 DECEMBRE A 18 HEURES

AU RESTAURANT LA FARIGOULE A FREJUS -

ENEZ NOMBREUX

LETTRE OUVERTE DE L'ASSOCIATION TAUROMACHIQUE DE DEFENSE DE LA TRADITION TAURINE A FREJUS « LA LIDIA » :

Aux Arènes citoyens !! Notre culture est en danger !

Amis aficionados et fréjusiens attachés au maintien des traditions culturelles dans notre Cité, mobilisons nous !!!

Après avoir solennellement affirmé, à plusieurs reprises (cf. : articles Var Matin du 10 avril 2007 et du 6 mai 2009 et particulièrement lors de sa venue au siège de « La Lidia » le 4 avril 2007) que la tauromachie aurait toujours droit de cité dans nos arènes après l'achèvement des travaux de réhabilitation en cours « concernant les corridas Fréjus restera une ville taurine », Monsieur le Sénateur Maire annonce aujourd'hui la fin des corridas à Fréjus !

Alors qu'il signait le Livre d'Or des Arènes en 2000 avec cette épigramme : « Depuis 1905 la tradition taurine est ancrée à Fréjus. Aujourd'hui je souhaite que Fréjus redevienne un haut-lieu de la tauromachie et affirme son identité de ville taurine »... 10 ans plus tard il fustige cette même tradition et la condamne sans appel.

Cette décision, qui a été prise sans aucune sorte de concertation, en conscience nous dit-il, relève donc du seul fait du prince et au mépris total de l'engagement plusieurs fois affirmé de ne pas être le maire qui ferait cesser les corridas à Fréjus. La démocratie locale ne fonctionne pas de cette manière ; qu'est ce qui empêcherait alors un futur édile, sous couvert d'une question de conscience religieuse différente, de faire cesser notre Bravade !!

Comment un Maire peut-il décider seul de la fin d'une tradition culturelle ?

La pression forcenée des associations anti-corridas nous apparaît bien comme le fondement de cette décision « personnelle » qui n'est motivée par aucun autre critère objectif... sinon un décompte des voix pour de prochaines élections. Et Mme Augier propriétaire de l'hôtel Negresco, principal soutien financier des anti-corridas, l'affirme d'ailleurs : « on l'a forcé à comprendre.. ».

Il faut, pour soulager leur conscience animalière, rappeler à ces associations que cette race singulière de taureaux de combat ne survie depuis le 18e siècle que par et grâce à la corrida pour laquelle ils ont continué à être élevés par leurs propriétaires alors que c'est une activité absolument non rentable.

Les arguments relatifs à l'arrêt des corridas à Bayonne et Barcelone ne tiennent pas davantage. L'abandon de cette tradition à Bayonne est une pure invention, et à Barcelone le vote de la motion interdisant la corrida est une posture politique d'affirmation de l'indépendance de la Catalogne contre l'Etat espagnol dominateur, plusieurs membres du Parlement catalan qui l'ont votée ont d'ailleurs depuis regretté leur geste, déchirés qu'ils sont entre leur combat

FREJUS DOIT RESTER UNE VILLE TAURINE !

politique et leur aficion.

Depuis des décennies, de nombreux fréjusiens vont aux arènes le 14 juillet ou le 15 août, comme ils assistent à d'autres manifestations. Même s'ils ne se sentent pas forcément aficionados, vivre les courses de taureaux est, pour eux, un signe de reconnaissance de leur identité culturelle fréjusienne. Les aficionados de notre région et des autres villes taurines soutiennent le projet d'une poursuite de cette tradition dans nos arènes.

A côté de cet aspect culturel, l'apport économique que peuvent générer pour de nombreux commerçants et professionnels du tourisme des séquences taurines judicieusement organisées et positionnées dans l'agenda de la saison, est dénié par cette décision. Que la municipalité fréjusienne refuse désormais de s'investir et de participer financièrement à l'organisation des corridas ne pose aucunement problème ; son rôle pour nous n'est pas de s'improviser organisateur mais avant tout d'en choisir un sérieux et apte à proposer des spectacles de qualité sous le contrôle de la commission taurine extra-municipale. Et ajouter aux corridas des courses camarguaises, des corridas portugaises sans mise à mort ou des spectacles équestres ne ferait que renforcer l'attrait de la programmation et d'élargir ainsi la base de spectateurs potentiels.

Fréjus est et restera une terre de tradition taurine et la corrida y aura toujours droit de Cité, même si Monsieur le Sénateur Maire décide autoritairement et arbitrairement d'en empêcher son expression jusqu'à la fin de son mandat !

Fréjusiens et amis aficionados exprimons notre refus de cette décision et exigeons un véritable débat sur l'avenir de notre tradition tauromachique à Fréjus !!!

ASSOCIATION TAUROMACHIQUE FREJUSIENNE

Restaurant "La Farigoule", Rue Henri Vadon, 83600 Fréjus, Tél. 04 94 51 54 49

<http://la.lidia.free.fr/>

Protester auprès du maire :---<http://www.ville-frejus.fr/>